

EXTRAIT
DES INSCRIPTIONS PORTEES
AU REPERTOIRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Loi n° 721 du 27 décembre 1961, modifiée

Extrait Commerçants Modèle E du vendredi 21 août 2026

Au Nom de : **Virginie SOUTZO (nom d'usage Mme Virginie ARTOLA)**

Sous le n° : **26P11037**

Date d'inscription : **21/08/2026**

Etat : **Active**

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE

COMMERCE :

Nom : SOUTZO
Nom d'usage : ARTOLA
Prénoms : VIRGINIE, MICHELLE
Date et lieu de naissance : 28/07/1978 à MONACO (Monaco)
Nationalité(s) : Français(e)
Régime Matrimonial : Mariée sous le régime légal monégasque de la séparation de biens.

ETABLISSEMENTS EXPLOITES ET LOCAUX ANNEXES A MONACO

Etat de l'activité : Active

Le nom commercial ou la ou les enseignes :
VSA

Mode d'exploitation : Exploitation Directe

Adresse Etablissement :

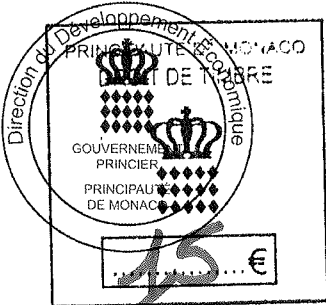
Villa Floriane
3 Rue Princesse Florestine
98000 MONACO

Activité exercée :

A destination de clients particuliers et professionnels, à l'exclusion des compagnies d'assurance : la réalisation d'audits, d'analyses, de diagnostics et d'études indépendantes portant sur les garanties et contrats d'assurance existants souscrits par les clients ; l'information, le conseil et l'assistance à la compréhension des garanties, exclusions, franchises, niveaux de couverture et conditions contractuelles, sans obligation de résultat ; à la demande expresse du client, la réalisation d'études comparatives des garanties et conditions proposées par des compagnies d'assurance, cabinets ou intermédiaires d'assurance préalablement désignés par les clients, dans le seul but d'éclairer le client dans sa compréhension des offres, sans présentation, négociation ou conclusion de contrats d'assurance ; l'assistance administrative, informative et documentaire directement liée à ces prestations. Sont expressément exclues de l'objet social : la souscription directe ou indirecte, la gestion, la négociation, la modification ou la résiliation de contrats d'assurance ; la mise en place de partenariats ainsi que la perception de toute rémunération de la part de compagnies et d'intermédiaires d'assurance ; l'exercice de toute activité réglementée et notamment l'activité d'agent général, de courtier, d'intermédiaire, et de mandataire d'assurance.

MENTIONS

- Autorisation Ministérielle en date du 6 août 2026.

TIMBRE FISCAL et/ou CACHET DU SERVICE	Extrait certifié conforme Monaco, vendredi 21 août 2026
	P/o Le Directeur : 